



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018
RIUNIONE DI I 20 È 21 DI SITTEMBRE
REUNION DES 20 ET 21 SEPTEMBRE

2018/O2/052

Question déposée par M. Francis GIUDICI
Au nom du groupe "PER L'AVVENE"

OBJET : Centre d'enfouissement technique de Prunelli di Fiumorbu

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs semaines, la plupart des élus de la communauté de communes Fiumorbu Castellu cherche à obtenir des garanties et des réponses concrètes concernant la gestion des déchets. Pour resituer le contexte, cela fait plusieurs années que le site d'enfouissement de Prunelli est proche de la saturation et que, malgré cela, nous jouons la solidarité en attendant que des solutions pérennes soient prises. Or, on ne voit rien venir et la saturation en terme de tonnage s'est confirmée.

A ce jour, seuls les camions du territoire communautaire sont autorisés à accéder au site.

Nous regrettons que la demande de garantie, qui nous semble plus que légitime pour un territoire qui accueille les déchets de la Corse depuis un quart de siècle pour une quantité totale enfouie estimée à 2 millions de tonnes, ait été requalifiée par certains, à des fins politiques ou pas, de « marchandage ».

Il serait irresponsable de la part des élus locaux que nous sommes de ne pas solliciter les autorités compétentes pour connaître le contexte général des déchets en Corse dont dépend l'avenir et les capacités du site de Prunelli.

Dès juin 2015, la Communauté de communes a fait de la mise en place du tri sa priorité. Aujourd'hui les ménages jouent le jeu, plus que partout ailleurs en Corse et le taux de tri est un des meilleurs, si ce n'est le meilleur de Corse. Le territoire a fait

le choix d'avoir un centre d'enfouissement où ses propres déchets ne représentent que 5 à 10% des volumes enfouis.

Le protocole signé en début d'année 2016 prévoyait d'augmenter la capacité d'enfouissement de 50 000 tonnes supplémentaires de façon exceptionnelle sur une année. Ce protocole engageait les différentes parties et n'a pourtant pas été respecté.

Après trois années consécutives de réquisition successive et d'augmentation des volumes enfouis - 2015, 2016 et 2017 -, le conseil communautaire a délibéré à l'unanimité en septembre 2017 afin de respecter pour 2018 le tonnage de 43000 tonnes autorisé. Ce tonnage a été atteint dès cet été.

Suite aux discussions que nous avons eues avec le Conseil Exécutif, nous vous avons adressé Monsieur le Président un courrier circonstancié énumérant 4 problématiques dont nous attendons toujours les réponses :

- Vous engagez-vous à assurer une campagne de recherche d'eau en amont de la décharge afin de sécuriser l'alimentation du territoire en eau potable ?

- Concernant l'accès, nous réitérons notre demande qui avait été déjà évoquée lors de l'enquête publique sur l'autorisation d'exploitation du centre (délibération unanime du conseil municipal de Ghisonaccia), nous sommes toujours dans l'attente de réponse concrète. Quelles sont les propositions ? D'une part, vous nous demandez de réouvrir le site sur un accès limité à 3,5 tonnes et concomitamment, le président de l'OEHC, notre collègue Xavier LUCIANI, nous demande de limiter le trafic des poids lourds sur ce tronçon en raison de la fragilisation des réseaux hydrauliques alimentant le sud de la plaine orientale.

- Quelles solutions sont envisagées pour ne pas que les habitants du Fiumorbu Castellu se trouvent fiscalement pénalisés par la réduction de la durée de vie du centre suite à l'augmentation massive des volumes ?

- Et enfin, alors qu'à chaque discussion il nous est dit que de nouveaux centres d'enfouissement seront incessamment sous peu opérationnels, et que les plateformes de surtri sur les territoires de la CAPA et de la CAB sont en cours de réalisation, qu'en est-il exactement ? Nous souhaitons à ce sujet être destinataires des délibérations des conseils municipaux allant dans ce sens ainsi que tout document attestant des disponibilités foncières des futurs sites.

Voilà quelles sont nos demandes dont les réponses permettraient la reprise des discussions.

N'ayant pas eu de retour de votre part, nous vous les réitérons en vous demandant de comprendre qu'il ne s'agit pas là d'un marchandage, ni d'un caprice, mais bien d'une demande de garantie plus que légitime alors même que la plaine orientale sert depuis 3 ans de soupape de sécurité à la crise des déchets suite à la fermeture de 2 CET sur les 4 existants, et à l'avortement de trois projets de nouveaux centres.

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.